



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 10 décembre 2024 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Clara Levacher	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur

ABSENCES :

Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Monsieur Éric Bossé	Membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h34.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Joelle Bergeron, appuyé de Sandy Bouvier que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 24/25 - 012

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 10 DÉCEMBRE 2024

Il est proposé par Annie Dufour que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

CÉ - 24/25 - 013

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

5. PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE ET DU 13 NOVEMBRE 2024 (ADOPTION ET SUIVI)



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Il est proposé par Sandy Bouvier, et résolu :
QUE le procès-verbal du 8 octobre ainsi que celui du 13 novembre soient adoptés tels quels.

CÉ - 24/25 - 014

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. POINTS SPÉCIFIQUES AUX TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ;

- a. **Consultation des élèves : Il est proposé par Clara Levacher, appuyé de Sandy Bouvier, de consulter les élèves sur leur appréciation des différentes activités vécues dans l'école.**

CÉ - 24/25 - 015

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. **Il est proposé par Annie Dufour que le document du budget présenté soit adopté tel quel.**

Il est proposé par Clara Levacher d'adopter la résolution suivante :
Le conseil d'établissement de l'école Saint-Laurent confirme que le centre de services scolaire des Sommets lui a transféré un montant de (Montant transféré), dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2024-2025.

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Laurent confirme que le déploiement de ces mesures a été présenté dans le cadre du budget de l'établissement.

CÉ - 24/25 - 016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- c. **Il est proposé par Clara Levacher d'envoyer une lettre au Ministère des transports ainsi qu'aux députés fédéraux et provinciaux afin de souligner les enjeux de vitesse devant l'école et demander des aménagements sécuritaires pour assurer la sécurité de nos élèves marcheurs et lors de marches dans le village.**

CÉ - 24/25 - 017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

7. DOSSIER RÉCURRENTS ;

a. Le tableau des sorties éducatives est présenté,

Il est proposé par Joelle Bergeron, d'approuver la sortie proposée ainsi que le match de Basketball à la Chanterelle.

CÉ - 24/25 - 018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Il est proposé par Sandy Bouvier d'accepter les dons suivants :

- 1000 \$ de la part des Filles d'Isabelle
- 75 \$ de la part du Centre d'Action Bénévole pour les fournitures scolaires de certains élèves
- 270 \$ de la part de la caisse Desjardins pour l'achat de sac à dos de randonnée pour les élèves

CÉ - 24/25 - 019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

b. Éric Bossé est disponible pour venir aider à la préparation du repas du déjeuner de Noël. Il pourra être accompagné de 2 autres personnes également, au besoin.

c. La conférence des parents est soulignée, il est discuté de revoir la mise en marché pour attirer plus de parents lors d'événements de l'école.

Le hockey et les jeux de lutte ne seront pas permis pour les maternelles pour une durée indéterminée.

d. La direction mentionne que la première rencontre avec la nouvelle directrice générale était très positive.

Les enjeux entourant les élèves à grands besoins demande beaucoup d'énergie à l'équipe-école cette année.

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Sandy Bouvier, appuyé par Joelle Bergeron et résolu que la séance soit levée à 20h25.

CÉ - 24/25 – 020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président du conseil d'établissement

Benoit Bertholet, directeur